La direction du SNES, ainsi que celle de la FSU, doit rompre sa coopération à la mise en œuvre du pacte de responsabilité Hollande-Gattaz

"Les organisations signataires porteront ces revendications et objectifs communs lors des discussions qui se dérouleront dans le cadre du pacte de responsabilité." Ainsi se conclut la déclaration commune CFDT-CGT-FSU-UNSA du 14 janvier. Berger dirigeant CFDT précise : *"Nous avons signé un texte qui dit que nous allons porter ensemble des propositions dans le cadre du pacte de responsabilité, en demandant des contreparties sur l'emploi, l'apprentissage etc. Cela signifie ne pas le dénoncer a priori."*

Donc signer ce texte, c'est non seulement renoncer à combattre le pacte de responsabilité, mais c'est entrer dans le "dialogue social" visant à sa mise en œuvre.
L'évocation des "revendications" est un leurre. D'ailleurs, il n'y en a pas une seule dans le texte : pas un mot contre les plans de licenciement, pas un mot pour la défense des salaires, pas un mot pour la défense de la Fonction Publique et de l'enseignement public. Berger indique lui-même ce que sont les "contreparties" : à savoir ... le développement de l'apprentissage et de l'alternance, c'est-à-dire de la formation patronale contre l'enseignement public !

Le pacte de responsabilité, c'est le coup le plus grave porté à la Sécurité Sociale depuis sa fondation, par les 30 milliards d'exonération de cotisations patronales sur la branche "famille" de la Sécu ; et aussi le coup le plus violent porté à la Fonction Publique par une réduction de 50 milliards d'ici 2017. La déclaration de Peillon – suivie d'un faux démenti – sur la liquidation de la progression à l'ancienneté des fonctionnaires indique le sens dans lequel le gouvernement entend avancer.
Peut-on faire des phrases de "critique" du pacte de responsabilité comme le fait l'US du 8 février et soutenir la déclaration CGT-CFDT-FSU-UNSA ?
Peut-on prétendre combattre les DHG dans les établissements qui entraînent de nouvelles détériorations ; peut-on faire circuler une pétition pour la "revalorisation" des salaires et participer à la concertation "dans le cadre du pacte de responsabilité" c'est-à-dire dans le cadre de la réduction des 50 milliards de crédits pour les services publics ?
Il faut se battre pour que le SNES et la FSU rejettent le pacte de responsabilité, rompent sans délai la concertation qui le met en œuvre.

Roland MICHEL, SNES 63 Front Unique